



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives SAISON 2019/2020

PROCES-VERBAL N° 41

Réunion restreinte du mardi 16 juin 2020.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

- 2.1 – Eclairage régional (EFOOT A11 et E5)

- 2.2 – Eclairages fédéraux (E4 – E3 – E2 –E1)

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

ELANCOURT – STADE PIERRE DE COUBERTIN – NNI 78 208 03 01

Après étude des demandes d'avis préalables transmises par la ville d'ELANCOURT pour un changement de moquette synthétique et la rénovation de l'éclairage, la C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable à ces 2 demandes pour un classement en niveau 6SYE pour l'installation sportive et E5 pour l'éclairage.

- 4. RENDEZ-VOUS VISITES TERRAINS ET CONTROLES ECLAIRAGE**
- 5. DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.**
- 6. PROCES-VERBAUX C.D.T.I.S.**